



PEDT 2025~2028

Axes de développement

Communauté de communes

Quercy Vert-Aveyron

Objectif général 1 :

Structurer le pilotage du PEDT Intercommunal en mobilisant les différents acteurs et notamment les élus



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
1.1 Formaliser l'organisation de la gouvernance et du pilotage du PEDT	Définir un schéma de gouvernance et de mise en œuvre du PEDT Intercommunal avec la création d'un comité de pilotage à l'échelle intercommunale et des comités techniques à une échelle plus locale (la commune).	Le nombre de comité de pilotage réalisés sur la durée du PEDT. Le nombre de comités techniques créés et réalisés sur la durée du PEDT.	L'ensemble des acteurs sont représentés au sein des différents comités et participent à la réflexion sur la mise en œuvre des axes de développement du PEDT.
	Définir la composition, le rôle et les objectifs des différentes instances de pilotage du PEDT Intercommunal.	Le nombre d'acteurs mobilisés dans les différentes instances de pilotage du PEDT. 100% des instances de pilotage ont une feuille de route permettant de définir leur rôle et objectifs.	Les acteurs, les missions et les objectifs fixés dans les instances de pilotage du PEDT sont cohérents au regard des contextes d'intervention. (Échelle communale et Intercommunale).
	Créer les outils permettant de faire du lien entre les différentes instances du pilotage du PEDT Intercommunal	Le nombre d'outils créés permettant d'assurer le suivi entre les différentes instances de pilotage du PEDT	Les outils conçus permettent de faire le lien en cohérence entre les différentes instances de pilotage du PEDT Intercommunal.



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
1.2 Définir les modalités de participation des élus dans la mise en œuvre du PEDT Intercommunal	Participation des élus lors des séminaires des acteurs éducatifs.	Le nombre d'élus présents lors des séminaires des acteurs éducatifs.	Les élus s'intègrent pleinement dans la réflexion menée par les acteurs éducatifs sur les axes de développement du PEDT.
	Réflexion sur la mise en œuvre du PEDT lors de commissions intercommunales enfance jeunesse.	Le nombre de commissions intercommunales dans lesquelles le PEDT est abordé.	Les commissions intercommunales font des propositions et/ou de observations sur la mise en œuvre du PEDT.
	Participation des élus lors du comité de pilotage	Le nombre d'élus présents lors du comité de pilotage. Le nombre d'actions validées à l'issue des comités de pilotage.	Les élus prennent en compte les éléments d'évaluation du PEDT pour valider la réalisation d'actions adaptées aux besoins des acteurs éducatifs et de la population.



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
1.3 Définir les modalités de participation des familles dans la mise en œuvre du PEDT Intercommunal	Participation des représentants des familles d'élèves lors du séminaire des acteurs éducatifs.	Le nombre de représentants des familles présents lors des séminaires des acteurs éducatifs	Les représentants des familles s'intègrent pleinement dans la réflexion menée par les acteurs éducatifs sur les axes de développement du PEDT.
	Créer des outils nouveaux permettant de recueillir les observations des familles sur la mise en œuvre du PEDT.	Le nombre d'outils créés permettant de recueillir les observations des familles sur la mise en œuvre du PEDT. Évolution du nombre de familles qui ont connaissance du PEDT Intercommunal.	Les outils créés sont mobilisés par les familles pour recueillir leurs observations sur la mise en œuvre du PEDT.
	Créer du lien avec les associations de parents d'élèves pour définir les modalités de participation des familles dans la mise en œuvre du PEDT Intercommunal.	Le nombre d'actions ou temps d'échanges avec les représentants des associations de parents d'élèves dans les communes. L'évolution du nombre de familles indiquant leur participation à une action avec l'école ou l'ALAE	Les associations de parents d'élèves sont concertées par les autres acteurs éducatifs dans la mise en place d'actions sollicitant leur participation.



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
1.4 Créer du lien entre les élus communaux et/ou intercommunaux et les acteurs éducatifs pour faciliter la mise en œuvre du PEDT Intercommunal	Créer une instance de concertation École, ALAE, Élus hors cadre conseil d'école pour échanger sur le climat scolaire et les besoins des acteurs éducatifs. Développer des actions communes avec les différents acteurs éducatifs à l'initiative des élus communaux ou intercommunaux. Utiliser les canaux de communication communaux pour valoriser les actions et les initiatives des acteurs éducatifs dans les écoles.	Le nombre de réunion mobilisant les acteurs éducatifs et les élus en dehors des temps de conseil d'école. Le nombre d'actions réalisées à l'initiative des élus communaux et intercommunaux mobilisant les différents acteurs éducatifs. La fréquence de parution d'informations valorisant les actions des acteurs éducatifs dans les écoles	Les temps de réunion permettent une écoute et un partage d'observations permettant de faciliter l'action des acteurs éducatifs dans les écoles. Tous les acteurs éducatifs contribuent, par leur participation, à la mise en œuvre d'actions à l'initiative des élus communaux ou intercommunaux. Les différents acteurs éducatifs sont valorisés dans les publications des communes. La nature des observations lors de l'enquête de satisfaction du service aux familles.

Objectif général 2 :
**Construire des parcours éducatifs cohérents et
de qualité prenant en compte les rythmes de
vie des enfants**



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
2.1 Mettre en place des projets de fonctionnement adaptés au rythme des enfants entre les différents temps scolaires et périscolaires	Organiser des projets de fonctionnement complémentaires entre les temps scolaires et périscolaires. (Temps de concertation Ecole/ALAE).	Evolution de la satisfaction des parents lors du questionnaire aux familles.	Observations des acteurs éducatifs lors des temps de rencontre. (Conseils d'école, Coord PEDT/Ecole).
	Définir des pôles d'activités adaptés aux différents temps périscolaires. (Possibilité de faire ou de ne rien faire).	Nombre et variété des pôles d'activités sur les différents temps périscolaires.	Les enfants sont mobiles d'un pôle d'activité à un autre en fonction de leurs ressources et de leurs envies.
	Accompagner les équipes d'animation dans la réflexion sur les projets de fonctionnement des ALAE/ALSH.	Nombre de structures ayant mis en place un nouveau projet de fonctionnement avec différents pôles d'activités.	Évolution de la posture pédagogique des équipes d'animation sur les différents pôles d'activités.
	Aménager les locaux et les espaces pour définir des zones d'activités et de coins calmes.	Travaux ou acquisition de mobilier (matériel) pour améliorer les conditions d'accueil des enfants.	Matériel ou travaux adaptés aux besoins du public. Concertation des acteurs éducatifs lors de la réalisation de travaux ou d'aménagements.



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
2.2 Définir des projets de fonctionnement adaptés au rythme de vie des enfants sur le temps de la pause méridienne	Ritualiser le coucher à la sieste des maternelles pour apaiser les enfants et favoriser leur endormissement. (Temps de formation ou échange de pratique).	Nombre de structures où le coucher des enfants est difficile ou inadapté. (Bilan école et équipe d'animation)	Méthodologie utilisée et contenus pédagogiques adaptés au public et aux conditions du coucher.
	Mettre en place des fonctionnements permettant de recentrer les enfants du primaire lors de leur retour en classe (réflexion sur les contenus pédagogiques des pôles d'activités et temps de récréation après la cantine).	Nombre de direction d'école évoquant des difficultés lors du retour en classe des élèves. Durée du temps libre pour les élèves avant le retour en classe.	Observations liées à l'évaluation intermédiaire du projet de fonctionnement. (Organisation des pôles, gestion du temps, de l'espace, fréquentation etc). Temps de rencontre École/coord PEDT.
	Mettre en place des temps de concertation avec les différents partenaires de ce temps périscolaire pour établir un projet de fonctionnement adapté. (ALAE/École, ALAE/École/Mairie, Commissions cantine)	Nombre de temps de concertation ou de commission cantine pour définir le fonctionnement de la pause méridienne.	Projet de fonctionnement validé par les différents acteurs et partenaires (ALAE, Mairie, École, parents d'élèves, enfants). (Conseil d'école).



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
2.3 Créer des liens entre le projet d'école et le PEDT ou projet pédagogique de l'ALAE/ALSH pour construire une action éducative complémentaire.	Formaliser des temps de rencontre réguliers entre les équipes enseignantes et les équipes d'animation pour travailler sur la cohérence éducative. (Réunion pré-rentrée et bilan de l'année scolaire).	Fréquence des temps de rencontre école/ALAE. Nombre de rencontres formalisées école/ALAE.	Implication de l'ALAE et de l'école lors de ces temps de rencontre. Évolution des pratiques suite à ces temps de rencontre.
	Mettre en cohérence les thématiques annuelles développées sur le temps scolaire avec les orientations des projets pédagogiques des ALAE.	Nombre de fiche action ou de projet d'animation mettant en avant un partenariat École/ALAE.	Concertation entre équipe enseignante et équipe d'animation dans la proposition de projets ou d'activités.
	Positionner un animateur/trice référent par classe pour développer le lien enseignants/animateurs.	Nombre de site d'accueil où les animateurs/trices sont positionnés sur une classe de référence.	Développement du lien enseignant/animatrice avec un échange sur les temps de transition (Partage d'outils si nécessaire).
	Valoriser l'action des acteurs éducatifs par le biais des différents canaux de communication École/CCQVA	Nombre de publications d'actions en lien avec le projet d'école et le PEDT	Les modalités de communication sont partagées entre les supports des écoles et de la CCQVA



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
2.4 Développer des actions communes ALAE, école, parents d'élèves.	Participer aux actions de l'école pérennisées depuis plusieurs années avec les différents acteurs éducatifs (Spectacle de fin d'année, kermesse, journées partage, sorties scolaires).	Evolution du nombre de parents disant s'impliquer dans des actions partagées avec l'ALAE ou l'école (questionnaire aux familles).	Degré de participation et de mobilisation des différents acteurs éducatifs.
	Se saisir d'opportunités telles que l'opération « Entrez, c'est ouvert ! » ou de projets à l'échelle communale.	Nombre d'acteurs éducatifs mobilisés dans les actions partagées.	Mobilisation des acteurs s'impliquant dans des activités partagées (pas toujours les mêmes parents, enseignants ou membres de l'équipe d'animation).
	Élaborer de nouveaux projets ou poursuivre certaines initiatives mettant en lien les différents partenaires éducatifs (projet jardin coopératif, lien intergénérationnel etc.)	Nombre d'actions ou projets nouveaux mis en place sur les structures scolaires.	Implication des acteurs dans les nouveaux projets. Acteurs différents à l'initiative des nouveaux projets.
	Développer le partenariat ALAE/parents d'élèves lors d'actions à l'initiative de l'association des parents d'élèves.	Nombre d'actions mises en place dans le cadre du partenariat ALAE/Parents d'élèves.	Qualité du partenariat Parents d'élèves/ALAE. (Degré de participation).

Objectif général 3 :
Participer au suivi socio-éducatif des enfants en
collaboration avec l'ensemble des partenaires
éducatifs (Écoles, ALAE, Parents d'élèves,
Professionnels).



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
3.1 Structurer le suivi des enfants en situation d'handicap et/ou à besoins spécifiques	Invitation de la direction de l'ALAE et/ou de la référente inclusion loisirs aux équipes éducatives en fonction des besoins de l'enfant et de sa présence sur les temps périscolaires.	Nombre de sites où l'ALAE est associé aux équipes éducatives	Niveau de participation des ALAE aux équipes éducatives (présence, participation active etc.).
	Temps de rencontre École/ALAE/Parents pour assurer le suivi des enfants. (Difficultés de comportement).	Nombre de sites où École/ALAE/Parents sont associés dans le suivi des enfants.	Observation des familles sur le suivi et l'accompagnement des enfants.
	Mise en place d'un protocole d'accueil sur les temps périscolaires et extrascolaires pour les enfants porteurs de handicap. (PPAS)	Nombre d'enfants bénéficiant d'un PPAS.	Niveau de satisfaction des familles Ressenti des équipes /prise en charge facilitée.
	Formations et outils pour faciliter le suivi au quotidien des enfants en situation d'handicap ou à besoins spécifiques par les équipes d'animation.	Nombre de temps de formation mis en place. Nombre d'outils à disposition des équipes d'animation (rapport d'incident, demande d'intervention de la référente inclusion, registre)	Bilan et analyse de l'impact des moyens mis en œuvre sur l'inclusion des enfants au sein des activités. Utilisation effective et à bon escient des outils par les équipes.

Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
3.2 Développer des actions permettant de créer du lien entre les acteurs éducatifs dans le suivi socio-éducatif des enfants.	Mettre en place des réunions coopératives sur l'ensemble des sites en lien avec des thématiques éducatives conjointes à l'école et à l'ALAE.	Nombre de sites mettant en place des réunions coopératives. Fréquence ou nombre de réunions coopératives/site et au global.	Degré de concertation entre les enseignants et l'ALAE dans la préparation des réunions coopératives.
	Définir des semaines thématiques à l'échelle intercommunale. (Semaine des droits de l'enfant, semaine de la laïcité, semaine de l'alimentation etc.). (1 à 2 semaines par an).	Nombre d'écoles participant aux semaines thématiques. Retour sur les besoins des familles lors de l'enquête de satisfaction.	Degré d'implication des acteurs éducatifs dans ces semaines thématiques (enseignants, parents, ALAE) Bilan de l'organisation et du contenu des semaines thématiques.
	Utiliser des outils communs dans le suivi socio-éducatif des enfants (contrat enfant, cahier de suivi).	Nombre d'outils créés et/ou mobilisés.	Utilisation et effets constatés des outils sur le comportement des enfants.
	Développer un réseau de professionnels partenaires pour orienter les familles dans l'accompagnement de leur enfant. (Professions médicales, Maison des solidarités etc)	Nombre de professionnels partenaires. Nombre d'orientation de familles vers les professionnels.	Suivi des familles auprès des professionnels sollicités.

Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
3.3 Soutenir les équipes d'animation dans la gestion de situations difficiles	Formation des équipes d'animation sur les différents handicaps et troubles du comportement. (Sensibilisation)	Nombre et thématiques des formations dispensées Évolution du nombre de sollicitations de la référente inclusion loisirs.	Impact des formations sur la capacité des équipes d'animation à accueillir un enfant porteur de handicap.
	Mettre en place des groupes d'analyse de pratiques professionnelles pour aider les équipes d'animation à structurer leurs interventions (GAPP).	Nombre de séances de GAPP mises en place Nombre d'animatrices et d'animateurs participant au GAPP.	Retour des membres des équipes d'animation sur le déroulement du GAPP. Observations de l'évolution des postures des équipes d'animation dans la gestion d'une situation difficile.
	Mettre en place des outils permettant d'inclure les enfants en situation d'handicap dans la vie quotidienne ou lors des activités.	Nombre d'outils mis en place.	Retour des équipes d'animation sur les difficultés rencontrées dans la gestion des enfants en situation d'handicap ou à besoins spécifiques.
	Temps d'immersion de la référente inclusion loisirs sur les différents sites pour amener les équipes à faire évoluer leurs pratiques professionnelles dans la gestion des enfants à besoins spécifiques.	Nombre d'immersions de la référente inclusion loisirs sur les sites.	Évolution des postures des équipes d'animation dans l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques.

Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
3.4 Favoriser le maintien du lien avec les familles au moment du passage dans le secondaire en adaptant l'offre de services aux besoins du public ados-jeunes	Renouveler le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité. (CLAS) (Collège et CM2) Développer de nouvelles actions à destination des enfants du CLAS sur les temps extrascolaires. (Journées CLAS). Développer le lien avec les enseignants du CM2 pour faire connaître cette offre de service aux futurs collégiens et à leurs familles. (Temps de rencontre référent CLAS/enseignants). Poursuivre le développement des « clubs ados » en associant, vie en collectivité et pratique d'activités d'ouverture culturelle. (Temps de rencontre).	Nombre d'enfants suivis. Evolution de la scolarité (informations liées au carnet de suivi du dispositif). Nombre de nouvelles activités proposées dans le cadre du dispositif CLAS. Fréquentation des nouvelles activités par les jeunes du CLAS. Nombre d'enfants repérés par les enseignants de CM2 et transmis au collège fréquentant le CLAS. Nombre de temps de rencontre enseignants/référent CLAS. Évolution de la fréquentation des « clubs ados ». Assiduité des jeunes dans la durée au sein des clubs ados. Nombre d'échanges entre les clubs ados.	Retour des parents (questionnaire), des jeunes et des enseignants. Analyse de l'évaluation du dispositif CLAS. Nouvelles activités adaptées aux besoins des jeunes du dispositif CLAS. Enfants orientés vers le CLAS avant la rentrée au collège. Préparation du projet enfant en amont de l'accueil au CLAS. Fonctionnement des clubs ados adaptés aux besoins du public et répondant aux objectifs fixés. (Bilan annuel).

Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
3.5 Mettre en œuvre des actions de soutien à la parentalité	Proposer des actions de prévention en lien avec les préoccupations des jeunes et de leurs parents (NTIC, smartphones, fake news...) (CLAS)	Nombre d'actions de prévention mises en place Nombres d'actions mises en place dans le cadre du PDN.	Implication et participation des familles aux divers temps proposés. Organisation du PDN.
	Mise en place des Promeneurs du Net pour sensibiliser les enfants aux risques d'Internet. (PDN)	Nombre d'actions mises en place à destination des familles. Nombre de familles participant aux actions.	Implication et degré de participation des familles aux temps d'échanges.
	Développer des actions favorisant les échanges avec les familles (cafés parents, soirées débat etc)	Nombre d'outils créés ou mis en œuvre à destination des familles.	Évolution de la nature des contenus ou des thématiques demandées par les familles dans le cadre du soutien à la parentalité.
	Mettre en place des moyens ou des outils permettant d'informer et d'orienter les parents selon les besoins d'aide à la parentalité repérés. (Rythme de l'enfant, notion de coéducation, aide à la scolarité). (Soirée débat, flyer etc).	Evolution de la demande des familles via le questionnaire en ligne.	

Objectif général 4 :
Permettre à tous les enfants du territoire
intercommunal d'accéder à des activités
culturelles et sportives adaptées et variées



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
4.1 Proposer des activités diversifiées et de qualité, complémentaires des pratiques scolaires et associatives à l'échelle intercommunale	Organiser des temps périscolaires associant pôles d'activités variés et projets d'animation pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques. (Adaptation des pôles d'activités en fonction du temps périscolaire). Mobilisation des intervenants de l'ATELIER et de l'école des sports tout en veillant à une répartition territoriale cohérente.	Nombre de projets d'animation réalisés. Nombre de pôles d'activités différents proposés sur une semaine scolaire. Evolution de la satisfaction des enfants et des parents sur les activités proposées (semaine de l'expression des enfants et questionnaire aux familles).	Pôles d'activités adaptés au temps périscolaire. Variation du contenu pédagogique des pôles d'activités (jeux coopératifs, arts plastiques, activités culturelles, activités sportives, coins calmes, jeux de construction etc...) Description de l'offre proposée par site (fréquence à analyser/taille du site) Répartition des activités par site.
	Développer des activités en lien avec le projet d'école (intervention de l'école des sports ou de l'Atelier sur le temps scolaire classes découvertes)	Nombre d'activités ou de projets en lien avec le projet d'école. Nombre d'anims participant à des sorties scolaires ou des classes découvertes.	Concertation avec l'équipe enseignante dans les actions proposées sur les temps scolaires.
	Développer l'accès des enfants en situation d'handicap à des activités de loisirs. (Projet sport handicap).	Nombre d'enfants accueillis dans les activités adaptées.	Contenus pédagogiques adaptés pour l'inclusion des enfants en situation d'handicap. Retours des familles.
	Renforcer l'offre d'ouverture culturelle à destination des enfants en maternelle.	Nombre de nouvelles activités proposées aux enfants de maternelles.	Variété des activités proposées aux enfants de maternelle. (Enquête de satisfaction familles).
	Proposer de nouvelles activités ou accentuer l'offre de loisirs dans certains domaines (Musique, activités scientifiques).	Nombre de nouvelles activités. Fréquentation des nouvelles activités. Satisfaction des enfants lors des nouvelles activités	Intérêt de ces nouvelles activités pour les enfants. Qualité des activités proposées.

Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
4.2 Développer le partenariat avec le tissu associatif local pour diversifier les activités et créer du lien à l'échelle communale.	Coordonner les temps d'intervention des associations avec les activités des services internes de l'intercommunalité. (EDS/ATELIER/ALAE) Développer un répertoire d'associations partenaires à l'échelle intercommunale. Créer des temps de rencontre avec les associations pour définir une cohérence éducative lors des interventions sur les temps périscolaires.	Nombre d'interventions des associations sur les temps périscolaires. Nombre de partenariats réalisés Nombre de réunions organisées.	Planification adaptée des interventions des associations. Pas de chevauchement d'activités. Bilan des interventions avec les associations. (Conditions d'organisation du partenariat, contenus pédagogiques adaptés au public). Implication des associations dans les interventions sur les temps périscolaires. Bilan annuel du partenariat avec les associations.



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
4.3 Maintenir une offre de séjour de vacances et de stages adaptée au public.	Proposer un séjour de vacances pour les 6-8 ans dans une perspective de développement de l'autonomie et de découverte.	Nombre d'enfants inscrits aux séjours. Nombre d'objets perdus au cours du séjour.	Degré de satisfaction des enfants à l'issu du séjour. Démarche favorisant l'autonomie des enfants.
	Proposer une offre de séjour de vacances pour les 9-11 ans favorisant la coopération et la découverte de nouvelles activités (ski et océan).	Nombre d'enfants inscrits aux séjours. Nombre de jeux coopératifs mis en place.	Degré de satisfaction des enfants à l'issu du séjour. Observation de comportements d'entraide tout au long du séjour.
	Mettre en place un séjour de vacances pour les 12-14 ans favorisant le vivre ensemble et la découverte d'activités à sensations fortes. (Eaux vives).	Nombre d'enfants inscrits aux séjours. Nombre de conflits à réguler au cours du séjour.	Degré de satisfaction des enfants à l'issu du séjour. Observations des enfants sur l'ambiance du séjour lors du bilan.
	Organiser un séjour de vacances pour les ados (15-18 ans) dans le cadre d'une démarche participative. (Séjours et chantiers jeunes).	Nombre de jeunes inscrits aux séjours. Fréquentation des jeunes aux actions en amont du séjour.	Nombre de jeunes mobilisés dans la démarche participative. Assiduité des jeunes tout au long du projet.
	Programmer des stages de l'ATELIER et de l'école des sports pour les enfants de 6 à 18 ans lors des différentes vacances scolaires.	Nombre de stages proposés par l'ATELIER et l'école des sports. Nombre d'enfants inscrits lors des stages.	Bilan des stages. Observation de la satisfaction des familles.

Objectif général 5 :
Accompagner et soutenir les enfants dans
l'apprentissage de la citoyenneté.



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
5.1 Accompagner l'apprentissage de la citoyenneté dans le cadre du partenariat École/ALAE.	Permettre aux enfants de s'organiser pour être acteur de l'amélioration de leur cadre de vie à l'école. (Conseil d'enfant, parlement des enfants, délégués de classe).	Nombre d'écoles où un collectif d'enfant est structuré.	Mise en place des propositions des enfants. Investissement des enfants dans ces organisations.
	Élaborer et instaurer un protocole de sanction et des règles de vie communes et/ou concertées École/ALAE. (Prise en compte des enfants pour donner du sens aux règles de vie).	Nombre d'écoles où les règles de vie sont communes ou concertées ALAE/École. Évolution du nombre de faits d'établissement.	Connaissance des règles de vie par les enfants. (Diffusion des règles de vie via les règlements intérieurs des écoles).
	Accompagner et soutenir l'auto-régulation des conflits via l'utilisation des « messages clairs » sur les temps scolaires et périscolaires en élémentaire. (Socialisation des enfants, posture des acteurs éducatifs).	Nombre d'écoles où l'utilisation des « messages clairs » est effective.	Utilisation opportune des « messages clairs » par les enfants. Effets de l'utilisation des « messages clairs » sur la régulation des conflits.
	Travailler en étroite collaboration Enseignants/ALAE dans la création d'outils communs sur la notion des émotions en maternelle.	Nombre d'outils partagés École/ALAE sur les émotions en maternelle.	Les enfants reconnaissent et expriment leurs émotions. Concertation dans la mise en place des outils.

Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
5.2 Favoriser la participation des enfants par la mise en place de temps d'expression sur des thématiques éducatives et/ou en lien avec le vivre ensemble	Utiliser des philo-fables ou d'autres supports pour amener les enfants à échanger sur des thématiques éducatives. (Théâtre forum etc). Systématiser la semaine d'expression des enfants dans le cadre de l'évaluation continue du PEDT. Inciter les équipes d'animation à proposer des temps de bilan à la fin des activités ou lors des projets avec des outils adaptés (formation interne en support).	Nombre de sites où les philo-fables sont utilisées. Nombre de fois où la semaine d'expression a été mise en place sur l'intercommunalité au cours du PEDT. Fréquence des bilans d'activités.	Participation active des enfants dans le groupe de discussion. Prise en compte de la parole des enfants dans les ajustements réalisés dans l'organisation de la structure. Utilisation des données collectées dans le cadre des bilans d'activités. Retour des enfants lors de la semaine d'expression sur les bilans d'activités



Objectifs Spécifiques	Actions / activités associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
5.3 Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs temps de loisirs dans une démarche de socialisation.	Accompagner les enfants dans la conduite d'un projet. (Projets d'enfants).	Nombre de projets d'enfants mis en place sur le territoire intercommunal.	Projet d'enfants en accord avec l'idée de départ du collectif.
	Permettre aux enfants de faire des choix dans les activités proposées.	Nombre de temps où les enfants ont le choix dans les activités.	Écart entre les propositions effectuées par les enfants et les activités mises en place.
	Favoriser la relation entre les enfants par le biais de jeux coopératifs. (Auto-arbitrage, communication entre pairs).	Fréquence de mise en place des jeux coopératifs sur les temps périscolaires et extrascolaires.	Évolution positive des relations entre les enfants au cours des jeux coopératifs.
	Former et soutenir les équipes d'animation dans la perspective de favoriser la participation des enfants (Formation sur la communication non violente, formation sur les pédagogies actives).	Nombre de temps de formation proposés aux équipes d'animation.	Observation sur les pratiques éducatives et pédagogiques des équipes d'animation. (Enquête de satisfaction des familles).





PLAN MERCREDI 2024/2027

Axes de développement

Léojac-Bellegarde/Monclar-de-Quercy

Objectifs propres au Plan Mercredi	Actions associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
<u>Objectif n°1 :</u> <i>La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant</i>	Organiser des projets de fonctionnement complémentaires entre les temps scolaires et périscolaires. (Temps de concertation Ecole/ALAE, occupation des locaux). Ritualiser le coucher à la sieste des maternelles après le repas pour apaiser les enfants et favoriser leur endormissement. Proposer de faire un temps calme après le repas aux enfants de maternelle ne faisant pas la sieste et aux enfants en CP-CE1 (relaxation, yoga, lecture de contes)	Retour des enfants lors de la semaine d'expression des enfants. Retour sur le mercredi après-midi. Nombre de structures où le coucher des enfants est difficile ou inadapté. (Bilan école et équipe d'animation) Nombre d'enfants souhaitant participer à ce temps calme.	Observation du bien-être des enfants (fatigue, paroles des enfants). Méthodologie utilisée et contenus pédagogiques adaptés au public et aux conditions du coucher. Qualité de l'organisation de ces temps calmes. Bénéfice du temps calme pour faciliter l'engagement dans les activités suivantes.



Objectifs propres au Plan Mercredi	Actions associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
Objectif n°2 : <i>L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)</i>	Mise en place d'un protocole d'accueil pour anticiper la venue d'enfants en situation d'handicap au sein de l'ALAE. (PPAS) Emploi d'une animatrice de vie et de loisirs (AVL) pour accompagner spécifiquement les enfants en situation d'handicap. Tarification famille permettant l'accessibilité des enfants à ce temps d'accueils de loisirs. Développer des activités « famille » régulièrement. (Sport famille, jeux de société, atelier cuisine etc.) Diffuser des plannings d'activités pour informer les familles sur les contenus pédagogiques.	Nombre d'enfants bénéficiant de ce protocole (PPAS) Temps d'inclusion de l'enfant accueilli. Nombre d'AVL employées. Nombre d'enfants en situation d'handicap accueillis. Évolution de la tarification des mercredis après-midi. Fréquence des demi-journées « famille ». Nombre de participants. Nombre de demandes des familles concernant les plannings d'activités. Enquête de satisfaction des familles.	Niveau de satisfaction des familles Capacité d'inclusion de l'enfant accueilli. Bénéfice de l'accompagnement de l'AVL pour l'inclusion de l'enfant. Échange avec les familles sur le règlement des mercredis après-midi. Bilan des parents sur ces demi-journées « famille ». Questions des parents concernant le planning d'activités.



Objectifs propres au Plan Mercredi	Actions associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
<u>Objectif n°3 :</u> Mise en valeur de la richesse du territoire	Organiser des sorties thématiques pour découvrir l'environnement proche.	Nombre de sorties réalisées	Sorties en lien avec le projet pédagogique de la structure.
	Développer le partenariat avec les associations locales (Lien ALAE/Associations, transport des enfants sur le lieu de pratique des associations).	Nombre d'associations partenaires le mercredi après-midi.	Organisation du partenariat avec les associations. Implication des acteurs.
	Mettre en place des projets favorisant le lien intergénérationnel.	Nombres d'actions en lien avec un projet intergénérationnel	Mobilisation des acteurs du projet intergénérationnel.
	Mobiliser les enfants dans des actions améliorant le cadre de vie à l'échelle communale. (Décoration, tri des déchets, jardins coopératifs, etc).	Nombre d'actions menées en lien avec la vie de la commune.	Effets des actions sur la vie quotidienne de la commune. Implication des enfants dans les actions pour la commune.
	Développer un partenariat avec la ludothèque et le réseau de médiathèques intercommunales.	Nombre d'échanges réalisés (livres ou jeux).	Apport des échanges dans les contenus pédagogiques proposés par la structure.

Objectifs propres au Plan Mercredi	Actions associées	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
Objectif n°4 : Développement d'activités éducatives de qualité	Proposer des projets d'animation avec une progression pédagogique pour fidéliser les enfants. (Projets d'animation ou projets d'enfants).	Nombre de projets d'animation mis en place. (Projets d'enfants)	Réflexion sur la progression pédagogique du projet d'animation. (Projets d'enfants).
	Proposer un fonctionnement où l'enfant est acteur de ses loisirs. (Laisser l'enfant faire des choix d'activités, pôles d'activités).	Nombre d'activités proposées au choix des enfants.	Variété et adaptation des activités au public. (Plusieurs domaines d'activités)
	Intervention de l'ATELIER ou de l'École des sports sur un cycle de vacances à vacances.	Nombre d'activités proposées par l'école des sports ou l'Atelier.	Diversification des activités apportée par les interventions de l'ATELIER ou de l'école des sports.
	Mettre en place des activités peu programmées sur les temps périscolaires (musique, activités scientifiques)	Nombre d'activités nouvelles mises en place.	Intérêt des enfants pour ces nouvelles activités.
	Favoriser la relation entre les enfants par le biais de jeux coopératifs. (Auto-arbitrage, communication entre pairs).	Fréquence de mise en place des jeux coopératifs sur les temps périscolaires et extrascolaires.	Évolution positive des relations entre les enfants au cours des jeux coopératifs.

